



**Le Syndicat.
Die Gewerkschaft.
Il Sindacato.**

Motion d'orientation

Débat sur la réforme « Unia 2.0 – Unia pour toutes et tous » adopté par le Congrès Unia des 4 et 5 juin 2021

Suite au Congrès ordinaire de 2021, Unia lancera dans ses instances un débat sur la réforme. Il visera à définir les prochaines étapes nécessaires sur la voie d'un syndicat interprofessionnel pour toutes et tous les salarié-e-s du secteur privé.

1. Un débat sur la réforme – pourquoi et dans quel but

La fusion des syndicats qui a fait naître Unia en 2004 fut une opération importante pour le mouvement syndical suisse. Nous avons commencé avec le slogan « Ensemble, nous sommes forts ». Nous y avons associé notre promesse de devenir une organisation vraiment interprofessionnelle. Un syndicat qui dépasse « l'esprit de clocher » des catégories étroites suivant la logique des branches et des entreprises, tout en restant proche de la réalité professionnelle de ses membres. Un syndicat qui combine les perspectives régionales et nationales dans une perspective commune. Un syndicat plus proche de ses membres, plus professionnel, qui fait de meilleures campagnes, qui mobilise et lutte avec une plus grande efficacité, qui fait mieux la grève. Et un syndicat qui parvient enfin à s'implanter dans les « déserts syndicaux », les professions du secteur tertiaire. Car Unia veut être plus qu'un syndicat de la construction et de l'industrie. Il vise à organiser de nouveaux domaines, tout en préservant sa force de frappe dans ses domaines d'activité traditionnels.

Sur cette voie, nous avons déjà atteint bien des objectifs hors de portée des syndicats d'avant la fusion. Unia est devenu le cœur et la colonne vertébrale du mouvement syndical suisse. Et pourtant – ou justement pour cette raison : « bien » n'est pas « assez bien » pour nous. Nous voulons, et devons, nous améliorer.

Le monde est en constante évolution. Depuis la création d'Unia, le monde du travail est devenu encore plus dur pour beaucoup. Le mouvement syndical est confronté à de nouveaux défis. La numérisation, la globalisation, la précarisation, l'urgence climatique et tant d'autres changements intervenus dans le monde du travail entraînent autant de nouvelles questions pour les salarié-e-s. Pour pouvoir y répondre, nous devons mener une réflexion sur les changements sociaux et économique, et sur nos propres lacunes pour rendre l'organisation plus souple est donc plus à même de s'adapter à l'évolution constate de la société et monde du travail. Ce n'est qu'en s'améliorant constamment qu'Unia pourra continuer à fournir des réponses à la hauteur.

Les promesses de la fusion restent à la fois notre incitation, notre orientation et notre référence. C'est dans le but d'identifier et de supprimer les obstacles qui nous empêchent de les tenir que nous lançons le débat sur la réforme Unia 2.0.

2. Contenus du débat sur la réforme

Afin d'atteindre cet objectif, le débat sur la réforme Unia 2.0 doit aborder d'urgence les questions ou contenus suivants :

- a) **Comment renforcer à l'avenir la démocratie syndicale et la participation des membres ?**
Cela inclut des considérations sur la mise en œuvre de décisions démocratiques prises tant sur les lieux de travail qu'au niveau de notre organisation tout entière ; des considérations sur une orientation stratégique efficace de l'organisation par les organes de milice démocratiques, des considérations sur la composition des instances de décision stratégiques (CC et AD) c.-à-d. le renforcement de l'esprit de milice. Autre question que nous devons nous poser : faut-il créer des méthodes et des outils, et lesquels, afin de pouvoir associer plus fortement et directement les membres aux processus démocratiques.
- b) **Comment renforcer à l'avenir notre capacité de mobilisation et de grève ?**
Cela inclut des considérations sur ce que nous voulons entreprendre pour accroître la solidarité au-delà des limites des branches tout en renforçant les réseaux de militant-e-s à l'intérieur des branches. Et cela en augmentant notre ancrage dans les entreprises et en améliorant notre capacité à identifier les conflits et à les gagner. Cela inclut également des considérations sur la manière de mieux échanger les bonnes-pratiques expérimentées et le savoir-faire entre les branches, les secteurs et les régions. Et cela inclut aussi des efforts visant à rallier les travailleuses et travailleurs très qualifiés à la cause syndicale.
- c) **Comment renforcer à l'avenir notre profil d'organisation soucieuse de l'égalité des sexes, pour les femmes et les hommes ?**
Cela inclut des considérations sur la manière dont Unia met en œuvre au sein de l'organisation ses revendications concernant la politique de l'égalité (accroissement de la proportion de femmes parmi nos membres, dans les organes de milice, dans les instances et aux postes de direction, jobsharing, équipes mixtes, formations internes sur les thématiques féministes) mais également intègre le féminisme comme une responsabilité transversale de toutes et tous au sein de l'organisation, non cantonnée aux groupes d'intérêts, notamment en identifiant les problématiques spécifiques aux secteurs. Une extension du congé de maternité, l'introduction d'un congé parental ou d'autres mesures visant à améliorer la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle sont également étudiées.
- d) **Comment renforcer à l'avenir l'inclusion et la diversité ?**
Cela inclut des considérations sur l'encouragement et l'intégration des migrant-e-s et la création à leur intention de possibilités de participation, d'équité et d'égalité des chances, indépendamment de leur statut de séjour. Et aussi sur l'encouragement de la participation dans le mouvement syndical de divers groupes discriminés comme les LGBTIQ*, les personnes souffrant d'un handicap ou d'une limitation quelconque, etc.
- e) **Comment renforcer à l'avenir notre identité interprofessionnelle ?**
Cela inclut des considérations sur la manière dont le Congrès et les organes de milice peuvent adopter des objectifs stratégiques contraignants pour l'ensemble de l'organisation, soit aussi dans le processus clé « Mouvement collectif des membres ». Cela inclut également une compréhension commune et, lorsque c'est nécessaire, la clarification des tâches de plusieurs organes de milice de l'organisation globale, mais aussi des différentes unités d'organisation (jusqu'ici : secteurs, branches, régions, groupes d'intérêts). Cela inclut enfin la manière de définir cette identité interprofessionnelle en tenant compte des spécificités des branches tout en renforçant la solidarité militante interprofessionnelle.
- f) **Comment améliorer à l'avenir notre capacité d'implantation dans les déserts syndicaux, tout en maintenant et en renforçant notre implantation dans nos secteurs traditionnels ?**
Cela inclut des considérations sur les modalités qu'Unia choisira pour s'implanter mieux dans des domaines non organisés à ce jour et non couverts par une convention collective de travail.
- g) **Comment valoriser à l'avenir notre rôle d'acteur politique ?**
Cela inclut des considérations sur notre ambition politique et sur la manière de fédérer les idées et expériences de nos membres et sympathisant-e-s, de façon à façonner activement le discours politique sur des formes de vie et d'activité économique plus humaines ; sur les rôles de l'USS et des fédérations, ainsi que sur la collaboration au sein de l'USS ; des considérations sur la collaboration avec les partis politiques et les représentant-e-s syndicaux dans les parlements – et si nécessaire sur la démarcation des partis politiques, ainsi que sur notre capacité à former des alliances avec des mouvements sociaux et des groupes d'intérêts. Ainsi

que des considérations sur le renforcement de nos capacités à anticiper les changements sociétaux et à identifier les nouvelles formes d'organisations militantes.

- h) **Comment renforcer à l'avenir la dimension internationale du travail syndical ?**
Cela inclut des considérations sur la mise en réseau, au niveau international, du combat mené en faveur d'une transformation sociale et écologique, sur l'intensification du travail de campagne transnational et sur la collaboration ciblée dans des instances syndicales internationales.
- i) **Comment professionnaliser à l'avenir notre leadership et nos méthodes de travail ?**
Cela inclut des considérations sur une compréhension commune et, si nécessaire, sur une clarification des tâches des organes de direction opérationnels professionnels dans l'organisation globale et dans les unités d'organisation. Cela inclut aussi une meilleure implication des régions dans la direction opérationnelle de l'organisation, le traitement des questions relatives à la structure et à la désignation des organes de direction, le renforcement du caractère contraignant des directives stratégiques, et l'adoption de normes sur les processus de travail professionnels qui soient communes, contraignantes et applicables à l'ensemble de l'organisation. À ce titre, il convient aussi d'améliorer la qualité de nos prestations de service destinées aux membres, afin de réduire le nombre de départs.
- j) **Comment renforcer à l'avenir l'évolution de notre effectif de membres ?**
À ce titre, il s'agit d'examiner comment globalement nous pourrions renouer avec la croissance, sachant qu'au cours des dernières années nous avons subi des pertes à plusieurs reprises. Et comment éviter la perte de membres et en attirer de nouveaux qui restent et se mobilisent.
- k) **Comment proposer des formations syndicales efficaces pour soutenir et améliorer l'engagement syndical de nos membres ?**
Cela inclut un examen critique de la formation actuelle, c'est-à-dire de se poser la question de savoir si les formations syndicales proposées aux membres constituent les outils appropriés pour le travail syndical au quotidien, mais aussi pour mener les combats syndicaux à venir.
- l) **Comment faire en sorte qu'Unia soit moins bureaucratique et plus présent sur le terrain ?**
Cela inclut des considérations sur la manière d'augmenter la présence d'Unia et les activités sur le terrain et auprès des membres plutôt que dans les bureaux. Sur notre capacité d'enracinement dans les entreprises et de construction syndicale (recrutement de militant-e-s, désignation des cadres syndicaux, augmentation de l'effectif des membres, etc...). Et sur notre modèle de financement permettant d'assurer un travail de terrain dans les régions, dans les entreprises et avec les travailleurs/euses, ainsi que de développer nos capacités de mobilisation. La question amène à réfléchir aux deux axes de notre activité syndicale actuelle, soit le service interne et le service externe.
- m) **Comment assurer à l'avenir une représentation équitable des territoires et zones linguistiques dans toutes l'organisation et nos instances ?**

3. Projet de résolution

Le Congrès décide que les instances d'Unia soumettront à un Congrès extraordinaire organisé en janvier 2023 des propositions portant sur les orientations stratégiques, organisationnelles et statutaires liées aux questions qui précèdent. Cela habilitera Unia à relever de nouveaux défis, à corriger les lacunes de l'organisation et à réaliser les promesses remontant à la fusion. Ces orientations devront notamment permettre de

- développer l'organisation en direction d'un syndicat interprofessionnel de tous les salarié-e-s du secteur privé,
- améliorer l'allocation des ressources en fonction des objectifs,
- construire ensemble un syndicat plus fort, présent auprès des salarié-e-s et ancré sur les lieux de travail pour les décennies à venir.